

Cote du document: EB 2020/131(R)/R.17/Add.1  
Point de l'ordre du jour: 5 c) ii) b)  
Date: 4 décembre 2020  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **République du Mali**

### **Programme d'options stratégiques pour le pays**

**2020-2024**

#### **Additif**

### **Réponse de la direction aux observations formulées par les États membres**

Conseil d'administration — Cent trentième et unième session  
Rome, 7-9 décembre 2020

---

Pour: **Information**

Observations de la Suisse	Réponse de la direction
<p><b>Présence dans le pays:</b> les objectifs du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) sont adaptés au contexte national et le FIDA pourrait tirer davantage profit des relations avec les partenaires de la coopération bilatérale sur le terrain pour mener ses opérations. Nous notons toutefois que la présence du Fonds dans le pays ne permettra pas, à elle seule, de maintenir des liens étroits. Nous proposons donc que le FIDA réfléchisse aux moyens de resserrer la coopération dans le cadre des structures mises en place au Mali.</p>	<p>La présence actuelle du FIDA au Mali favorise l'établissement de relations étroites avec différents partenaires de développement. Par exemple, dans le cadre du programme de pays, le FIDA collabore efficacement avec le Canada et le Danemark, qui cofinancent le Projet de services financiers inclusifs dans la filière agricole (INCLUSIF). Par ailleurs, il est prévu d'établir un nouveau partenariat avec l'Espagne à l'appui du Projet Multi-énergies pour la résilience et la gestion intégrée des terroirs (MERIT). Les opérations du FIDA s'appuieront sur une étroite collaboration bilatérale avec les partenaires sur le terrain. En outre, il est possible d'allouer des ressources à la réalisation de missions de consultants pour appuyer les activités de coordination des donateurs et les travaux économiques et sectoriels, dans le but de renforcer le dialogue national. Le programme de décentralisation en cours d'exécution contribuera également à remédier aux obstacles entravant la présence dans le pays.</p>
<p><b>Femmes et jeunes:</b> en ce qui concerne les groupes cibles, nous félicitons de l'attention portée aux femmes et aux jeunes, étant donné que cette démarche est une façon crédible, pragmatique et réaliste de faire face à certaines difficultés structurelles sous-jacentes, et qu'elle s'inscrit dans le droit fil des objectifs arrêtés par le FIDA. Cependant, il est difficile de déterminer si ces deux groupes seront véritablement majoritaires dans la catégorie des petits exploitants ruraux et des petites et moyennes entreprises. Nous aimerions donc en savoir plus sur la manière dont la stratégie de ciblage sera mise en œuvre concrètement. Les femmes et les jeunes sont souvent exposés à des déplacements lorsque leurs secteurs d'activité deviennent particulièrement rentables. En conséquence, l'adoption d'une approche transversale ne suffira pas. Des mesures importantes s'imposent pour assurer une bonne communication à même de clarifier le type d'appui que ces groupes peuvent espérer et, de manière générale, de sensibiliser la population.</p>	<p>Le bon ciblage des femmes et des jeunes sera assuré grâce à la mise en application de modèles efficaces et de bonnes pratiques en matière d'inclusion et d'autonomisation économique, qui sont d'ailleurs actuellement encouragés dans le Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER) et le projet INCLUSIF. La discrimination positive appliquée dans le cadre du projet INCLUSIF permet de garantir qu'au moins 50% des bénéficiaires sont des femmes. Les domaines prioritaires sont les suivants: i) accès des femmes et des jeunes à des facilités de crédit; ii) renforcement des capacités des femmes et des jeunes dans des domaines tels que le leadership, l'entrepreneuriat, la gestion commerciale, la négociation et l'autonomisation sociale et économique; iii) appui apporté aux organisations de producteurs qui représentent principalement des femmes et des jeunes pour les aider à établir et à mettre en œuvre des partenariats commerciaux et des activités rémunératrices avec des entités du secteur privé. Au 30 avril 2020, le projet FIER avait permis de financer 9 691 projets en faveur de la jeunesse rurale, dont 9 038 activités génératrices de revenus et 653 microentreprises rurales. En outre, la performance de chaque intervention menée au titre de la nouvelle stratégie fera l'objet d'un suivi, afin que la cible minimale fixée pour la participation des femmes et des jeunes (généralement 70%, comme indiqué dans le cadre de gestion des résultats du projet) soit atteinte. Le programme de pays fera fond sur les stratégies et les outils mis en place dans le cadre de ces initiatives.</p>
<p><b>Pilotage du programme:</b> il est nécessaire de mettre à disposition des ressources suffisantes pour élaborer un cadre logique complet et établir des valeurs de référence pour les différents indicateurs. Par ailleurs, le FIDA doit également prendre des mesures pour assurer le suivi permanent de ces indicateurs et maintenir les instruments d'exécution destinés à faciliter le pilotage du programme. Il sera essentiel d'effectuer les préparatifs nécessaires et de former convenablement les partenaires afin qu'ils puissent gérer ou mener à bien les tâches associées.</p>	<p>Les ressources octroyées aux activités hors prêts au titre des cycles 2019-2021 et 2022-2024 du Système d'allocation fondé sur la performance serviront à élaborer un cadre logique complet et à établir des données de base pour les indicateurs relatifs au programme. D'autres ressources seront allouées dans le cadre d'une approche programmatique, en vue de la mise en commun de certaines ressources et fonctions de gestion de projet, telles que le suivi-évaluation. Un comité de représentants des principales parties prenantes du programme (FIDA, institutions publiques et équipes de projet) sera mis sur pied; les membres du comité bénéficieront de séances d'orientation et de formation au sujet du suivi permanent des indicateurs de performance du programme. En outre, un cadre général pour le suivi-évaluation des interventions du FIDA au Mali est en cours d'élaboration pour faciliter le pilotage du programme de pays. Enfin, l'initiative Avancer la connaissance pour un impact agricole (AVANTI), établie par le FIDA, sera exécutée au Mali. Elle contribuera à renforcer le système de suivi-évaluation, notamment en ce qui concerne l'élaboration et le déploiement d'outils tels que les systèmes de suivi, les rapports, les examens par les pairs, les évaluations, les études d'impact et le recensement des données d'expérience. Elle permettra de recueillir des expériences en temps réel au moyen de plateformes sociales et multimédia (système participatif et collaboratif d'établissement de rapports).</p>

Observations de la France	Réponse de la direction
<p>La France salue la pertinence du programme d'options stratégiques 2020-2024 pour la République du Mali.</p> <p>Nous aimerions avoir des précisions supplémentaires concernant les conséquences de l'évolution récente de la situation politique sur les structures nationales de gouvernance et sur les futures opérations du FIDA dans le pays. Étant donné que le Mali compte parmi les pays les plus fragiles au monde, selon l'indice 2020 des États fragiles du Fonds pour la paix, et qu'il est en proie à un climat d'instabilité politique, comment le FIDA assurera-t-il la pérennité de l'impact et l'appropriation des projets par les autorités nationales?</p>	<p><b>Répercussions de la crise politique sur les structures publiques et les projets.</b> La crise politique survenue récemment a entraîné la mise en place d'un Gouvernement de transition, qui dirigera le pays pendant 18 mois. Il engagera les réformes politiques et institutionnelles nécessaires et organisera l'élection présidentielle et les élections législatives générales. Il a reçu l'approbation générale de la communauté internationale, qui a levé les sanctions et rétabli la coopération, suspendue après le coup d'État du 18 août. En outre, le FIDA a reçu une lettre officielle, dans laquelle le Ministère des finances a réaffirmé le souhait du Gouvernement de collaborer avec le FIDA et sa détermination à honorer toutes les obligations financières correspondantes. Il convient de noter que le modèle d'assistance du FIDA permet de limiter les risques et les impacts associés à la mauvaise gouvernance par les moyens suivants: i) déléguer la responsabilité de la gestion des projets à des équipes autonomes formées par des membres du personnel titulaires de contrats axés sur la performance; ii) cloisonner les ressources allouées aux projets; iii) confier des tâches relatives à l'exécution des projets à des institutions publiques, locales ou privées dans le cadre de contrats et d'accords de collaboration fondés sur la performance; iv) orienter l'assistance fournie au titre des projets vers les ménages ruraux pauvres.</p> <p><b>Assurer la durabilité et l'appropriation.</b> Pour remédier aux effets de la fragilité et renforcer l'impact durable des opérations, le FIDA veillera, pendant la période couverte par le COSOP, à mettre en œuvre les mesures suivantes: i) établir et renforcer les partenariats avec d'autres organismes de développement ayant des mandats complémentaires dans le cadre d'opérations humanitaires; s'attacher à renforcer la résilience des communautés rurales dans des situations d'après-conflit; restaurer la cohésion sociale, assurer la médiation et prévenir les conflits. La collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome dans le cadre du Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques (SD3C) cadre avec ces grandes lignes, dans la mesure où le programme permettra d'exploiter les avantages comparatifs du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et leur expérience en matière d'intervention dans des zones de conflit; ii) concevoir et exécuter des opérations visant à renforcer la résilience des groupes les plus vulnérables, notamment des femmes et des jeunes, tout en encourageant la mise en place d'activités rationnelles sur le plan climatique et résistantes aux aléas économiques; ces opérations doivent pouvoir être adaptées en cas de chocs structurels (changements climatiques, conflits et pauvreté) et extraordinaires (tels que la pandémie de COVID-19) grâce à des approches flexibles prévoyant à la fois une aide d'urgence à court terme et des mesures à long terme destinées à atténuer les effets négatifs sur les moyens d'existence des bénéficiaires; iii) établir et renforcer les partenariats opérationnels et la collaboration sur le terrain avec des organisations paysannes, des organisations non gouvernementales locales et internationales et d'autres parties prenantes (organisations de la société civile, par exemple), afin d'améliorer la qualité d'exécution des projets et de renforcer l'appropriation nationale et locale et l'application du principe de responsabilité; iv) fournir un appui institutionnel aux entités publiques, privées ou locales concernées afin de renforcer leur aptitude à mettre en œuvre, coordonner, contrôler et évaluer efficacement les projets et les programmes financés par le FIDA.</p>

Observations de la France	Réponse de la direction
<p>La France souhaiterait également en savoir plus sur l'analyse socioéconomique relative aux effets de la COVID-19, notamment en ce qui concerne le secteur agricole, compte tenu du nombre relativement faible de décès liés à la maladie et du fait qu'aucune mesure de quarantaine n'a été mise en place jusqu'à présent.</p>	<p><b>Analyse des effets de la COVID-19.</b> Le FIDA travaille actuellement avec la FAO à la réalisation d'une étude factuelle complète afin d'analyser les répercussions de la COVID-19 sur le secteur agricole. Les résultats de cette étude permettront d'éclairer les mesures d'atténuation qui seront intégrées dans les projets que le FIDA mène ou prévoit de mener pour limiter les effets de la pandémie sur les groupes prioritaires. Selon des sources secondaires, la pandémie perturbe considérablement l'activité économique et a notamment entraîné la fermeture des écoles, des usines, des marchés et des petits commerces. D'après le Fonds monétaire international, l'économie devrait se contracter de 2% en 2020. L'agriculture, qui est une source de revenus, d'emplois et d'amélioration des moyens d'existence pour les ménages ruraux pauvres, est l'un des secteurs les plus vulnérables face à la pandémie. Les agriculteurs ont un accès limité au crédit, aux intrants et aux marchés en raison des restrictions imposées par les pouvoirs publics pour endiguer la propagation du virus. Ces mesures, auxquelles s'ajoute l'instabilité politique, ralentissent les activités liées aux projets et les décaissements. La plupart des activités nécessitant des rassemblements, telles que les formations et les ateliers, ont été suspendues. Depuis le début de la pandémie, les équipes de projet du FIDA collaborent avec les services compétents des ministères de l'agriculture et de la santé afin d'élaborer des outils visant à sensibiliser les communautés bénéficiaires. Certaines mesures de sauvegarde relatives à la pandémie seront maintenues pour assurer la continuité de la production. En outre, grâce au Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, une attention accrue sera accordée aux effets de la COVID-19 sur les communautés rurales et les activités qui y sont menées.</p>
<p>Par ailleurs, l'accent mis sur le renforcement des organisations paysannes semble pertinent, étant donné que les interventions du FIDA ciblent les organisations qui prennent des mesures économiques telles que l'achat groupé d'intrants ou la mutualisation des ressources, plutôt que les organisations dont le seul but est de représenter les intérêts des agriculteurs.</p>	<p>Dans le cadre de l'appui qu'il leur apporte, le FIDA a pour principal objectif d'aider les membres des organisations paysannes à accéder plus facilement à des services financiers et techniques, notamment à la formation, à l'épargne et au crédit, ainsi qu'aux intrants et aux marchés. En conséquence, les opérations du FIDA ciblent les organisations paysannes qui contribuent à l'autonomisation économique de leurs membres. Par exemple, le FIDA apporte un appui constant à la Confédération nationale des organisations paysannes dans le cadre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. En outre, par l'intermédiaire du projet INCLUSIF, des prêts sont accordés à des organisations paysannes haïtiennes qui appuient leurs membres. Le nouveau COSOP visera à promouvoir l'inclusion financière, comme énoncé dans son deuxième objectif stratégique.</p>
<p>Enfin, en ce qui concerne les activités qui seront menées dans le nord du pays, nous demandons au FIDA d'apporter des précisions sur les éventuels problèmes d'accès et de sécurité, ainsi que sur les mesures d'atténuation envisagées.</p>	<p>La sécurité représente un défi majeur dans le nord du pays. Pour garantir la bonne exécution des activités prévues dans cette région, le FIDA collaborera avec les autres organismes ayant leur siège à Rome (FAO et PAM), principalement dans le cadre du SD3C. Ces deux partenaires, qui ont des activités en cours dans la région, possèdent également une expérience positive en matière d'intervention dans des zones de conflit.</p>

Observations des Pays-Bas	Réponse de la direction
<p>Les Pays-Bas remercient le FIDA de son ambitieux COSOP pour le Mali. Nous aimerions soulever la question suivante:</p> <p><b>Choix géographique du sud et du nord:</b> en matière de développement, dans la mesure où le centre fait le lien entre les régions, nous estimons qu'il serait utile que le COSOP prévoie des interventions dans le centre du pays, afin de développer les filières agricoles qui créent des emplois pour les jeunes et les femmes. Le FIDA pourrait-il expliquer pourquoi il a porté son choix géographique sur le sud et le nord?</p>	<p>Le nord du Mali a été intégré dans le programme, car le Gouvernement a indiqué qu'il souhaitait vivement que le FIDA contribue à renforcer la résilience des populations de la région. Le projet INCLUSIF, qui se poursuivra dans le cadre de la nouvelle stratégie, englobe le centre, à l'instar de l'opération régionale SD3C, prévue au titre de cette stratégie. Il convient de noter que la question du développement des filières agricoles dans le centre est traitée dans le cadre de différents programmes de donateurs coordonnés par le Gouvernement.</p>